



Union
syndicale
Solidaires

NAO : URGENCE SALAIRES

L. Mignon et les présidents des directoires des CE sont toujours aux abonnés absents !

Dire que les salaires sont sous pression est un euphémisme. Le 7 juillet dernier, SUD-Solidaires a exigé du directoire de BPCE d'ouvrir immédiatement le tiroir-caisse pour augmenter tous les salaires de façon substantielle. Ce dernier a botté une nouvelle fois en touche en remettant à plus tard la suite de la NAO ([lire notre tract du 11 juillet](#)) !

Allô L. Mignon, allô les présidents de directoire des CE, dans quel monde vivez-vous ?

Le nôtre est dans la tourmente inflationniste, du jamais vu depuis 1984. Et toujours rien pour l'augmentation générale de nos salaires contrairement à ceux des dirigeants qui sont de plus en plus indécents : par exemple, un-e salarié-e nouvellement embauché-e doit travailler 8 ans pour percevoir le salaire mensuel de L. Mignon !

Cette situation ne peut plus durer.

La suffisance de L. Mignon et la prudence salariale des présidents de directoire vis-à-vis des personnels est à ce jour consternante eu égard aux bénéfices engendrés ces dernières années grâce au travail de toutes et tous : 4 milliards d'euros en 2021, et des prévisions supérieures pour 2022.

La revalorisation significative des salaires est la juste réponse :

- à l'inflation galopante,
- à la reconnaissance de l'engagement des salarié-es,
- aux démissions qui explosent.

CETTE ANNÉE J'AI
ACCORDÉ UNE AUGMENTATION
À TOUS LES SALARIÉS...



AUGMENTATION DE
TRAVAIL...

BPCE se félicite, l'unité réformiste signe, et les salarié-es trinquent !

Le modèle économique et social bien particulier de BPCE n'est fondé que sur la création de valeur qui vise à réduire les coûts par tous les moyens possibles avec une priorité absolue donnée à l'augmentation des profits dans un but mercantile. Cela conduit inévitablement :

- A une « modération salariale » généralisée ! +0,8% cette année pour les Caisses d'épargne, une honte !
- A la dégradation des conditions de travail ; ce n'est pas « l'accord gadget » sur la QVCT qui améliorera le quotidien des salarié-es.

Urgence salariale ou comment renverser la table des négociations.

Lors de la deuxième réunion de NAO branche CE, qui se déroulera le 2 septembre prochain, les syndicats devront être intraitables vis-à-vis de la délégation patronale. Et surtout ne pas signer un accord au rabais comme en décembre 2021. Si les propositions de BPCE ne sont pas à la hauteur des attentes du personnel, la perspective de la grève interprofessionnelle sur les salaires du 29 septembre sera la réponse proposée par SUD-Solidaires.

**Comme toujours, SUD-Solidaires BPCE
sera là pour porter haut et fort l'urgence salariale sans compromission !**

Le 17 août 2022 / 11-2022
L'équipe SUD-Solidaires Groupe BPCE

SUD-Solidaires Groupe BPCE

110 avenue de France – 75013 Paris

Contacts : 06 73 46 11 98 / sudbpce@gmail.com

Site : www.sudbpce.com

